

Séjour à la Montagne

Les Angles

Du 02 au 06 Mars 2020





Objectif général du séjour:

Découverte de la montagne en hiver à travers la <u>pratique physique d'activités de pleine</u> nature et <u>l'étude de l'environnement</u> physique et humain.

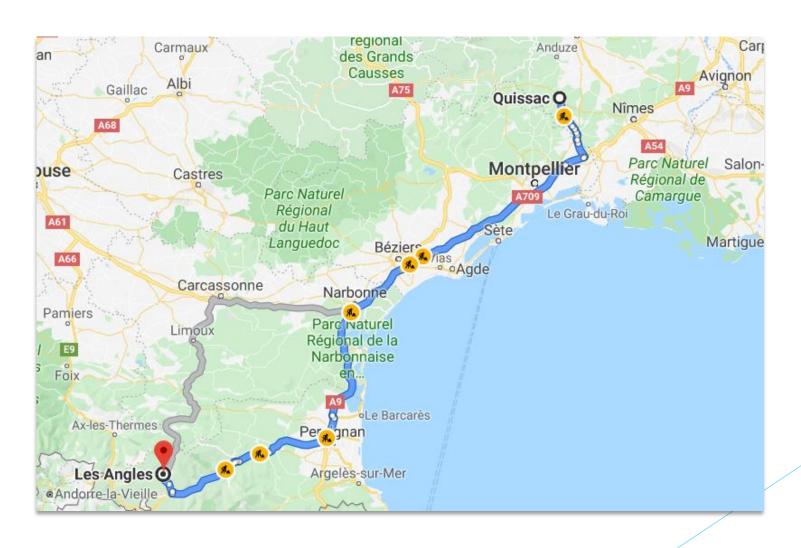


En lien avec les programmes Collège d'EPS et de SVT.

Les Angles -Pyrénées Orientales-



Les Angles - Pyrénées Orientales-



Quissac / Les Angles 290 Km environ 3h30

La Station de Ski



Véritable village station, Les Angles s'est développé aux pieds des pistes et a su conserver son caractère authentique.

Cette situation, unique dans les Pyrénées, où les pistes arrivent dans le vieux village, en fait une station très agréable.



Le Domaine Skiable



Le domaine skiable s'étend sur 55Km de pistes de tous niveaux.

Les pistes se situent entre 1600 et 2400m d'altitude et comptent plus de 360 canons à neige.

45 pistes variées:

- 14 pistes vertes
- 9 pistes bleues
- 14 pistes rouges
- 8 pistes noires





<u>L'Hébergement</u>: L'Auberge de la Baliu









Auberge de la Baliu 14 Rte du Pla del Mir 66210 Les Angles

L'Auberge de la Baliu :

- Situé près des pistes, une navette assure les allers-retours sur les pistes.
- Chambres composées de 3 à 6 lits.
- 3 blocs sanitaires à chaque étage
- un réfectoire
- une salle de jeu détente
- salles de classe
- un salon avec cheminée

- Les élèves seront accueillis en pension complète
- Une fiche sanitaire où l'on vous demandera le régime alimentaire de votre enfant sera distribué.
- Pensez à signaler les allergies alimentaires.

Activités pratiquées durant le séjour :

Pratique du ski alpin :

- 5 séances de 2h (10h de pratique effective)
- Groupe de 10 élèves de niveau homogène
- encadré par un Brevet d'Etat de l'ESF



> Randonnée en raquette :

- Sortie de 2h environ
- encadré par un Guide de montagne

> Visite du parc animalier :

Sortie de 2h environ



En lien avec les programmes d'EPS et/ou de SVT.

Programme prévisionnel

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H - 9H		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9H30 - 11H30	TRAJET (Départ prévu vers 8H30)	Leçon de ski avec moniteur	Leçon de ski avec moniteur	Randonnée en raquettes avec guide (5A) / Parc animalier (5B)	Leçon de ski avec moniteur
12H	Piquenique A Mont-Louis	Repas	Repas	Repas	Repas
13H -14H	Temps libre / Visite de Mont-Louis	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Préparation du départ (valises)
14H -16H	Mesures fréquence cardiaque et respiratoire lors d'une activité physique	Leçon de ski avec moniteur	Leçon de ski avec moniteur	Randonnée en raquettes avec guide (5B) / Parc animalier (5A)	TRAJET
16H30	Arrivée aux Angles	Goûter	Goûter	Goûter	(Arrivée prévue vers 18H)
17H - 18H Temps de classe	Installation auberge de la <u>Baliu</u> + Equipement de ski	Analyse des mesures	Cours sur le dopage naturel et pharmaceutique	Intervention du chef pisteur de la station sur les risques avalanches	
18H	Douche	Douche	Douche	Douche	
19H30	Repas	Repas	Repas	Repas	
20H30	Veillée	Veillée	Veillée	BOUM	

Le Règlement intérieur :

- 1) <u>Participation aux activités</u>: le séjour à la montagne n'est pas un moment de « vacances » donc toutes les activités proposées sont obligatoires pour tous les élèves.
- <u>Utilisation des téléphones portables</u>: les portables sont autorisés lors du séjour mais de manière raisonnée. Les téléphones portables devront être dans une pochette nominative que les enseignants récupèreront le soir et distribueront le matin.
- 3) <u>Boissons, sucreries ou autres nourritures</u> ne sont pas acceptées dans les chambres ainsi que dans le car.
- 4) Objets personnels et argent de poche: Le collège décline toute responsabilité si il y a dégradation, perte ou vol des objets personnels.

A mettre dans les valises ...

Sous vêtements

Chaussettes « basses »

Pantalon de sport

Tenues « normales » pour le soir

Tenue de « soirée » pour la Boum

Pyjama

Chaussons pour l'interieur

Serviette de toilette + nécessaire de toilette

Petite pharmacie (ATTENTION : pour tout traitement, merci de fournir l'ordonnance et les médicaments)

Sac à dos avec le nécessaire de classe (trousse + feuilles)

Prévoir un sac type sac poubelle pour le linge sale



Chaussettes de ski (+ collant / cycliste)

Pantalon de ski

Manteau de ski

Sous-pull

Pulls polaires

Gants de ski

Bonnet

Echarpe

Paire d'après ski

Lunettes de soleil ou masque

Crème solaire

Les modalités d'inscription :

L'inscription au séjour ne sera définitive qu'à réception du <u>dossier complet</u> comportant les documents suivants, complétés et signés :

- Le **bulletin d'inscription** au séjour
- L'autorisation de participation au séjour
- Le ou les chèques de paiement (La <u>participation maximale</u> des familles est de <u>200 € par élève).</u>
- La copie de la carte d'identité, ou passeport (ces documents doivent être valables au moins jusqu'à fin Mars 2020)
- L'attestation d'assurance accident et responsabilité civile.



Les dossiers d'inscription doivent être rendus avant le 14/12/2019

Le prix du séjour :

Le conseil d'administration du collège a fixé la <u>participation maximale des familles à</u> <u>200€ par élève.</u>

Ce prix comprend:

- Le transport aller-retour en car : départ le lundi matin et retour le vendredi soir
- L'hébergement en chambre multiples durant 4 nuits avec linge de lit.
- La pension complète (goûter inclus) du <u>lundi soir au vendredi midi</u>.
- La location du matériel de ski (ski bâtons casques)
- Les remontées mécaniques
- Les cours de ski en groupes restreints avec moniteurs ESF
- L'entrée au parc animalier
- La randonnée en raquette (matériel + guide de montagne)

CE PRIX NE COMPREND PAS:

- Le pique-nique et le goûter du Lundi (<u>REMARQUE</u>: Pour les demi-pensionnaires, les repas non pris cette semaine à la cantine seront déduits)
- Le linge de toilette.
- Les éventuelles dépenses personnelles.

Les Modalités de paiement :

Le règlement du séjour <u>pourra se faire en 3 versements</u>: les chèques seront encaissés fin Janvier, fin Février puis fin Mars 2020.



Les 3 chèques doivent être remis en une seule fois.

REMARQUES:

- Demande d'aide auprès de Jeunesse au Plein Air (en fonction du quotient familial).
 - Dossiers constitués par Mme Angelini, assistante sociale du collège.
- Possibilités d'avoir des aides des Comités d'entreprises et/ou de la CAF.





Merci pour votre présence et votre attention.

